



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Les-mots-sont-importants-les-grands-medias-et-le>

Les mots sont importants : les grands médias et le « harcèlement de rue »

- L'information - Société - Sexisme et journalisme -



Date de mise en ligne : jeudi 2 février 2017

Description :

Retour sur la diffusion, et la légitimation, d'une expression récente.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Il arrive souvent que les grands médias contribuent à diffuser, quand ils ne les ont pas créés, des expressions qui déforment la réalité, ou qui dissimulent tout ou partie de celle-ci. Nous avons régulièrement l'occasion de le souligner dans nos articles et, *a fortiori*, dans nos « lexiques » [1] : de la grève devenue « prise d'otage » aux assassinats rebaptisés « dommages collatéraux », en passant par la critique de l'Union européenne nécessairement « europhobe » ou la conformité à l'orthodoxie néolibérale forcément « pragmatique », les exemples sont nombreux de ces expressions abondamment relayées qui contribuent à modifier les perceptions de la réalité.

Mais il arrive parfois que les mêmes médias contribuent à populariser et à légitimer des formules ou des termes visant à faire exister, dans le débat public, une réalité méconnue, voire inconnue, car pas ou mal nommée. En témoigne l'exemple du « harcèlement de rue ».

Sifflements, sollicitations verbales, gestes obscènes : le harcèlement de rue est probablement un phénomène de société millénaire. L'expression elle-même, en revanche, est très jeune : elle n'est entrée dans la langue courante qu'en 2012. Or, les médias au sens large - de la presse écrite à Twitter - ont joué un rôle essentiel dans son introduction et dans sa diffusion. C'est ce parcours que cet article se propose de retracer.

Les phénomènes de néologie - l'apparition de nouveaux mots et de nouvelles expressions dans une langue - sont généralement l'écho d'un besoin sociétal de dénomination. Événement, fait social ou innovation technologique, quelque chose d'inédit est là qui doit être nommé. Or, le rôle joué par les médias est ici central. D'une part, ils permettent d'opérer un tri entre différents mots possibles, par exemple entre « guerre », « émeutes » et « conflit », pour nommer tel ou tel fait d'actualité [2] - ainsi, les expressions « révolutions arabes » et « printemps arabe » se sont rapidement stabilisées dans la presse écrite et audiovisuelle. D'autre part, en diffusant les néologismes, ils participent à leur intégration progressive dans la langue française. Cependant, le choix d'un mot n'est jamais anodin, qu'il vienne supplanter des termes concurrents (on pense aux « événements d'Algérie » que le gouvernement français avait tenté d'imposer contre « guerre d'Algérie », sans toutefois y parvenir) ou attester l'existence d'un phénomène social. C'est ce deuxième cas qui va être évoqué ici en suivant le parcours d'une expression très récente, le « harcèlement de rue ». L'étude de son cheminement, de son apparition à sa diffusion, témoigne de la contribution majeure des médias aux évolutions du vocabulaire d'une société.

Nommer le monde

En 1982, Pierre Bourdieu signalait l'importance de ce qu'il appelait les « *opérations sociales de nomination* », et la nécessité d'« *examiner la part qui revient aux mots dans la construction des choses sociales* » [3]. En linguistique, on nomme « formule » une expression qui s'est figée pour désigner un fait sociétal considéré comme important à un moment donné. « Devoir de mémoire », « réchauffement climatique », « exception culturelle » sont autant d'exemples de formules, qui, ainsi que l'indique la linguiste Alice Krieg-Planque, « cristallisent des enjeux politiques et sociaux [qu'elles] contribuent dans le même temps à construire » [4]. Comme le montre l'exemple de la guerre d'Algérie cité plus haut, si les faits historiques demeurent les mêmes, la manière de les considérer diffère. C'est bien de la société et des tensions qui la traversent que nous parle l'émergence d'un nouveau mot ou d'une nouvelle expression, depuis les préoccupations quotidiennes jusqu'aux enjeux politiques internationaux.

Naissance de l'expression « harcèlement de rue »

Le harcèlement de rue renvoie au comportement des hommes (le plus souvent) qui interpellent, sifflent ou insultent des femmes (le plus souvent) dans la rue [5]. Alors que l'expression est aujourd'hui courante, on est surpris de découvrir qu'elle est très récente : en effet, elle apparaît pour la première fois dans la presse française dans un article du *Figaro* daté de début août 2012 [6], et va voir son importance s'y accroître rapidement. Parallèlement, on constate le même phénomène sur Twitter, avec la création du hashtag #harcelementderue, qui connaît une popularité immédiate (et toujours d'actualité).

Pourquoi l'été 2012, pourquoi ce moment-là, précisément ? Il est probable que la conjoncture était favorable pour enfin reconnaître l'existence de ce comportement très ancien, mais il fallait un déclencheur. Ce dernier, très clairement identifiable, est à chercher du côté de la RTBF, la Radio-télévision belge francophone : le 26 juillet 2012, la chaîne flamande Canvas diffuse un documentaire de Sofie Peeters intitulé « Femme de la rue », qui montre des situations de harcèlement de femmes dans les rues de la capitale belge. À la suite de cette diffusion, l'expression « harcèlement de rue » fait une entrée remarquée dans la presse française : du *Figaro* au *Monde* en passant par *La Voix du Nord* et *La Nouvelle République*, pas moins de 21 articles vont l'utiliser en l'espace de quelques jours [7].

Phénomène étonnant, cependant : l'expression n'est à aucun moment utilisée dans le documentaire de Sofie Peeters ; elle n'est pas non plus mentionnée par les journaux télévisés de la RTBF qui le commentent (l'édition du soir du 26 juillet 2012 faisait apparaître à l'écran un bandeau indiquant : « Injures et harcèlement *en* rue », formulation légèrement différente qui ne connaîtra pas de succès). Pourtant, c'est bien « harcèlement de rue » qui va être employé et diffusé par la presse française peu de temps après. Pourquoi cette expression et non une autre ? L'explication se trouve probablement du côté de Twitter : les archives du site datent l'apparition du hashtag #harcelementderue au 31 juillet 2012, soit, chronologiquement, juste après la diffusion du documentaire et juste avant la parution du premier article de presse la mentionnant.

Si l'on regarde les comptes des premiers utilisateurs de Twitter à employer ce hashtag, un point commun apparaît : quatre sur neuf ont encore, en 2016, le mot « féministe » dans leur description de profil. De fait, si l'expression « harcèlement de rue » n'était pas jusque-là connue du grand public, elle était probablement employée couramment dans le cadre plus confidentiel des milieux féministes. Le harcèlement de rue est en effet théorisé depuis longtemps chez les féministes américaines : l'expression française est la traduction de *street harassment*, dont la plus ancienne définition remonterait à 1981 et serait le fait de la professeure d'anthropologie Micaela Di Leonardo [8]. Par leur travail de réflexion en amont et par leur utilisation de Twitter, il est probable que les milieux militants féministes aient ainsi permis d'orienter le choix de cette nouvelle expression.



Image : Twitter @StopHarcèlementDeRue

Parcours de l'expression dans la presse

La formule « harcèlement de rue » fait donc son apparition dans la presse écrite en août 2012. Après une entrée fracassante (21 articles pour le seul mois d'août), elle connaît une éclipse : seuls deux autres articles la mentionnent jusqu'à la fin de l'année 2012, et à peine trois articles sur l'ensemble de 2013, presses nationale et régionale confondues. Et puis, c'est le retour en force, avec une progression croissante depuis lors : en 2014, 67 articles y font référence au moins une fois ; en 2015, ce sont 117 articles, pour un total de 211 occurrences en moins de quatre années.

Une analyse plus fine des occurrences de l'expression montre que la presse régionale semble s'intéresser davantage au phénomène du harcèlement de rue que la presse nationale : de 2012 à 2015, on note une moyenne de quatre mentions par journal dans la presse nationale, contre 9,3 mentions par journal dans la presse régionale. Cette prédominance de la presse régionale s'explique en partie par un nombre important d'occurrences annonçant des rencontres ou débats sur ce thème, et par la multiplication des associations qui incluent la formule dans leur nom : dans plusieurs grandes villes de France, « Stop au harcèlement de rue » ou « Stop harcèlement de rue » est devenu le nom de collectifs dont l'objectif est de sensibiliser à cette forme particulière de harcèlement.

D'un point de vue sociologique, ces deux éléments (prédominance de la presse régionale ; création de collectifs pour informer sur ce thème) indiquent que le phénomène recouvert par la formule « harcèlement de rue » semble concerner les gens au plus près, renvoyer à leur quotidien. On peut en outre remarquer, d'un point de vue linguistique, que le fait d'intégrer une formule au nom même d'un collectif ou d'une association permet d'en accroître la diffusion dans la presse, et par conséquent dans l'opinion publique.

Donner du sens

En raison de leur nouveauté même, un mot ou une expression inconnus jusqu'alors ont besoin d'être expliqués. Ainsi, le sens de « harcèlement de rue » n'est pas immédiatement transparent : « harcèlement » n'y est pas pris dans son sens habituel, où il est le fait d'une même personne qui va réitérer dans la durée des attaques, quelles qu'elles soient, à l'encontre d'une autre personne. Or, si l'on schématise, le harcèlement de rue a comme particularité que ce n'est pas un homme qui commet *plusieurs* agressions verbales (ou gestuelles, ou sonores) à l'encontre d'une femme, mais *plusieurs* hommes qui commettent chacun *une* agression envers cette même femme. C'est ce glissement de sens qui rend nécessaire une explicitation. Pour cela, les journalistes vont avoir recours à un procédé moins laborieux - et plus efficace - qu'une définition, à savoir le contexte. On remarque en effet que l'ajout des thématiques « femme », « séduction » ou « sexisme », sous leurs différentes déclinaisons (et si possible dès le titre), suffit à faire rapidement émerger le sens de « harcèlement de rue ». Voici quelques titres des premiers articles à faire état du harcèlement de rue : « Les femmes peuvent-elles marcher en paix dans la rue ? », « Harcèlement de rue : les Dijonnaises témoignent » ; « La drague des hommes, le malaise des femmes » ; « Harcèlement : la rue ne doit plus être un espace où les hommes font leur loi ». Là où le sens de « *harcèlement* » + « *rue* » conserve un certain flou, l'adjonction du contexte (« *harcèlement* » + « *rue* » + « *femme* ») rend la signification immédiatement transparente.

Les guillemets

Autre caractéristique des néologismes, ils apparaissent généralement encadrés de guillemets dans la presse écrite. Par ce marqueur typographique, le journaliste signale qu'il s'agit là d'un concept nouveau, avec lequel le lecteur est peu familier. Les guillemets peuvent être aussi la marque d'une mise à distance avec ce que l'expression recouvre ou prétend recouvrir. Par exemple, l'expression « grand remplacement » [\[9\]](#) apparaît rarement sans guillemets dans les journaux et magazines ; la plupart des journalistes indiquent ainsi qu'ils réfutent sa pertinence. Une disparition progressive des guillemets signalera au contraire que la nouvelle expression est en train de se normaliser, de s'intégrer au référentiel culturel commun. C'est ce qui s'est passé avec « préférence nationale », autre expression d'extrême droite : apparue en 1985, elle est d'abord largement guillemetée (91 % des occurrences dans les premières années), mais est aujourd'hui banalisée (le taux de guillemets est passé à 45 % depuis 2010) [\[10\]](#). Ce simple signe de ponctuation donne donc une indication pour prédire si un néologisme sera soluble dans la culture d'un pays.

Dans le cas de « harcèlement de rue », on est surpris de voir que le recours aux guillemets est très limité. De 30 % des occurrences la première année (ce qui est très peu pour une nouvelle expression), on passe à 10 % en 2014 et à seulement 1 % en 2015, c'est-à-dire à leur disparition quasi totale.

Une polémique vite évacuée

La dénomination étant un acte éminemment politique, il n'est pas rare que les néologismes suscitent la polémique quant à la réalité de ce qu'ils recouvrent. Donner un nom à un objet social, c'est dire : « Oui, ce phénomène existe », affirmation qui peut avoir ses contradicteurs. Le phénomène du harcèlement de rue existe-t-il vraiment ? Après tout, certains trouvent les réactions des femmes à ce sujet exagérées. Le premier article du *Figaro*, déjà mentionné, se fait précisément l'écho d'un débat sur Twitter opposant en 2012 des personnes qui témoignent de situations relevant du harcèlement de rue et d'autres qui minimisent ou nient le phénomène. On remarque toutefois que, dans l'ensemble de la presse, la polémique peine à prendre : seuls quatre articles, en 2014 et 2015, vont faire entendre une voix plus ou moins subtilement contraire [11]. D'autres articles estimeront au contraire nécessaire d'enfoncer le clou : « *Oui, la rue est un lieu où les femmes sont exposées au sexisme et aux violences de certains hommes* », affirme un article du *Monde* le 8 août 2012 ; « *Oui, marcher dans la rue n'est pas toujours un plaisir pour les femmes* », renchérit *Le Journal de Saône-et-Loire*, le 17 août 2012.

L'adoubement du dictionnaire

L'expression va dans la foulée accéder à la consécration suprême : l'entrée dans le dictionnaire. Le destin d'un néologisme peut en effet prendre deux formes : soit il disparaît faute d'être utilisé, soit il s'intègre si bien à la langue qu'il perd son statut de néologisme. De ce point de vue, la carrière de « harcèlement de rue » connaît un succès fulgurant : dès 2015, trois ans après le début de sa diffusion, l'expression intègre *Le Petit Robert* (millésime 2016), sous l'entrée harcèlement. La définition en est la suivante : « *Fait d'aborder qqn avec insistance ou de le harceler verbalement dans un espace public.* » Aucun autre dictionnaire reconnu n'a suivi *Le Petit Robert* à ce jour, cependant « harcèlement de rue » constitue une entrée sur Wikipédia, signe que la communauté des internautes francophones considère le sujet comme ayant son importance.

Portée entre autres par la presse écrite et par Twitter, la formule « harcèlement de rue » s'est propagée et imposée dans le référentiel commun avec une rapidité flagrante. Cela indique que le besoin de nommer le phénomène qu'elle recouvre était très fort : l'expression est venue combler un manque de la langue pour évoquer un phénomène sociétal connu et subi par de nombreuses personnes, essentiellement des femmes, depuis la nuit des temps. « Enfin ! », pourrait-on dire. Car nommer le harcèlement de rue, c'est lui accorder une existence officielle, c'est s'opposer aux procès en affabulation qu'on pourrait lui faire. L'expérience du harcèlement de rue se voit ainsi partagée, validée, permettant de sortir de l'isolement celles et ceux qui le subissent. Les médias ont ici joué un rôle positif en participant à l'avènement d'une expression nécessaire, écho d'une préoccupation collective.

Un bémol doit toutefois être apporté : si certains médias ont contribué à la diffusion et à la légitimation de l'expression « harcèlement de rue », cela ne signifie pas pour autant qu'ils ne continuent pas à souvent euphémiser les phénomènes de harcèlement et, plus généralement, les violences faites aux femmes [12]. Ainsi, s'il apparaît que la reprise médiatique du terme « harcèlement de rue » a pu jouer un rôle positif dans la modification des conditions de lutte contre ce phénomène d'oppression, c'est dans un contexte particulier (diffusion d'un documentaire + utilisation des réseaux sociaux + actions militantes), ce qui nous rappelle que la lutte contre le sexisme en général, et contre le sexisme médiatique en particulier, passe par le développement d'un rapport de force et d'une vigilance de tous les instants [13].

Violaine Nicaud

[1] Voir ainsi notre « [Lexique médiatique de la guerre de Libye](#) », notre « [Lexique médiatique pour mauvais temps politique](#) » ou encore notre «

[Lexique pour temps de grèves et de manifestations](#) ».

[2] Voir à ce sujet : Laura Calabrese Steimberg, « L'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours médiatique », *Langage et société*, 2012.

[3] Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2001.

[4] Alice Krieg-Planque, *La Notion de « formule » en analyse du discours*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.

[5] Le harcèlement de rue peut également être subi par des hommes - et être le fait de femmes -, notamment s'agissant d'homosexuels ou de personnes identifiées comme telles. Cependant, la presse restant dans le schéma le plus classique d'hommes qui harcèlent des femmes, les autres déclinaisons possibles ne seront pas systématiquement mentionnées ici.

[6] « Harcelées dans la rue, elles témoignent en masse sur Twitter », *Le Figaro*, 02/08/2012.

[7] Toutes les données relatives à la presse écrite, nationale et régionale, ont été extraites à partir du site Europresse.

[8] Micaela Di Leonardo, *Political Economy of Street Harassment*, 1981.

[9] Fumeuse théorie d'extrême droite selon laquelle la France blanche et chrétienne subirait une invasion « arabo-musulmane ».

[10] Chiffres issus de l'analyse de données du site Europresse.

[11] « Surveiller et punir... », *L'Humanité*, 24/04/2014 ; brève sans titre, « [Le piéton...] », *Sud-Ouest*, 17/04/2015 ; « La longue jupe noire me fout le cafard », *Libération*, 05/05/2015 ; « Sophie de Menton. Pas bégueule », *Libération*, 06/05/2015.

[12] On pourra à ce propos se référer à notre article « [Les violences conjugales : un divertissement médiatique](#) », ainsi qu'aux vidéos du « [Jeudi d'Acrimed](#) » consacré au traitement médiatique des violences faites aux femmes.

[13] Voir à ce propos les « recommandations » du collectif de journalistes « Prenons la une » : « [Le traitement médiatique des violences faites aux femmes : outils à l'usage des journalistes](#) ».